

Conseil communal de Jalhay du 5 septembre 2022

13 points ont été abordés en séance publique.

A l'unanimité, le Conseil communal a approuvé :

- la déclaration de vacance de l'emploi de Directeur financier au 1er janvier 2023 (l'actuel directeur sera bientôt pensionné) et le choix du mode de recrutement (le Conseil a aussi adopté le règlement d'administration intérieure fixant les allocations et indemnités accordées aux membres du jury d'examen).
- le projet d'acte suite à l'acquisition d'un immeuble situé à Tiège, au n° 107 .
- les conditions de marché relatives à l'acquisition d'un rouleau à guidage manuel (montant : 19.783,50 € TVAC) et d'une épandeuse (montant : 40.474,50 € TVAC) pour le service des travaux.
- le dossier de candidature relatif à l'appel à projets « Cœur de village » 2022 – 2026 concernant des communes de moins de 12.000 habitants. Le projet de création d'un espace de convivialité à Solwaster, initié par la C.L.D.R., va être proposé (montant 343.000 € TVAC). Il sera subsidié à 80% s'il est retenu par la Région wallonne.
- l'adhésion à la centrale d'achat du Service fédéral des pensions en vue de la poursuite d'un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels.
- les conditions du marché public de services financiers relatif au contrat d'emprunts destinés au financement de dépenses extraordinaires.
- la convention de partenariat avec l'Asbl « Les Territoires de la Mémoire » (Vocation : sensibilisation contre les extrémismes) pour les années 2023 à 2027.
- la convention de coopération entre la Commune et l'école Maurice Heuse dans le cadre des pôles territoriaux.
- le protocole d'accord 2023 – 2025 relatif au Contrat Rivière Vesdre. Le protocole 2020-2022 a été en fait renouvelé et adapté suite aux inondations de 2021. Il traite de la gestion des déchets le long des cours d'eau, du suivi des dépôts sauvages, de la balsamine, ... Ce contrat contrôle aussi les interventions du service des travaux dans cette thématique (Intervention de la commune : 2340 €/an).

Le Conseil a également donné mandat à Intradel dans le cadre des 4 actions locales « zéro déchet » 2023. Nous pouvons citer la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sensibilisation dans les écoles au réemploi et à l'utilisation de l'eau du robinet. Dans les salles de bains, il sera proposé d'éviter par exemple l'utilisation de serviettes à usage unique (démaquillage...).

En fin de séance, le Conseil communal a pris acte de la démission d'un membre (Olivier Beco) de la Commission locale de développement rural (C.L.D.R.).

Dans les divers, nous apprenons que :

- le Conseil communal des enfants va être remis en place ; le groupe Oser ne souhaite plus que les enfants soient élus par vote, estimant que l'échec peut être mal vécu par les non-élus. Le groupe Oser est favorable à une démocratie participative et non représentative.
- le groupe Choisir Ensemble souligne la problématique de la communication tardive, voire défailante, en rapport avec les récents travaux de réfection de la nationale entre Jalhay et Verviers et ceux à proximité du cabinet médical au Haut-Vinâve, bloquant la sortie de patients.

En ce qui concerne les travaux de la nationale, les riverains, le TEC, la zone des secours et la zone de police des Fagnes avaient été prévenus. Pour la majorité, le

problème se situe plus souvent au niveau des entrepreneurs qui ne respectent pas toujours précisément leur planning d'intervention et dont la mission est justement de prévenir les riverains. En tous cas, notre bourgmestre a reconnu que la communication doit être améliorée.

- à la demande du groupe Choisir Ensemble, la commune n'a pas encore reçu les statistiques d'Intradel concernant les quantités de déchets collectées via les containers à puces.
- le groupe Oser a proposé à la Commune d'envisager le retour de la bibliothèque dans l'ancienne maison communale de Sart, vu que le coût du projet de construction de la bibliothèque à l'école de Sart est beaucoup trop élevé par rapport au budget initial et étant donné le départ de B-POST. Pour rappel, la bibliothèque est installée provisoirement dans les sous-sols de l'école.
- le prochain conseil se déroulera le mercredi 28 septembre à 20h30.

Luc Becker,

Coordinateur du groupe AC (Actions Citoyennes)